

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 02.07.2025

Hoche Avocats assiste le groupe Gewal – Atrya dans le cadre de la cession de Tryba à Dovista

Le cabinet Hoche Avocats est intervenu en qualité de conseil auprès du groupe Gewal – Atrya pour cession de la société Tryba Industrie à la société danoise Dovista, filiale du groupe VKR Holding AG.

Hoche Avocats a conseillé le groupe Gewal – Atrya.

Transaction M&A : Jean-Luc Blein (*associé*) et Sophie Millet (*counsel*)

Fiscalité : Eric Quentin (*associé*), Pascale de Calbiac (*senior counsel*) et Yamina Harbès (*avocate*)

RH et Social : Frédérique Cassereau (*associée*) et Myrtille Dubois-Carmine (*counsel*)

IT : Guillaume Seligmann (*associé*) et Lola Vahe (*avocate*)

Droits de la concurrence et droit de la distribution : Bastien Mathieu (*associé*)

Aspects baux commerciaux : Bastien Mathieu (*associé*) et Jessica Dedios (*counsel*)

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>